

<http://ugtg.org/spip.php?article480>



3 & 4 février 1925 : La grève à l'usine Duval, Petit-canal

- La Centrale UGTG - Mémoire des luttes -



Date de mise en ligne lundi 28 juillet 2008

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

En février 1925 à Duval Petit-canal eut lieu la plus violente répression d'un mouvement social que connut la région Nord Grande-Terre, et la Guadeloupe en général avant 1967. Pas moins de six tués, plusieurs blessés, tel était le bilan humain au lendemain du mouvement des petits planteurs pour un meilleur prix de la tonne de cannes.

Quelles revendications ?

L'usine Duval proposait 66.60 Francs la tonne alors que l'usine Beauport donnait 68,65 Francs. La différence de prix entre usines et les bas prix espérés par certains usiniers étaient à l'origine d'un conflit où les petits planteurs étaient en première ligne.



Le centre de Duval était depuis de nombreuses années aux mains du groupe parisien E. CHATEL & Cie. Les pertes s'amoncelaient aux comptes de la SA Usine Duval qui avait acquis l'usine en 1914. Les administrateurs et autres responsables, M. E. GRAEVE aussi bien que le sous-directeur Ernest BALLEET voulaient faire peser sur le travail des petits producteurs le redressement de l'entreprise.

Le mardi 3 février 1925, plusieurs petits planteurs demandent à négocier le prix de leurs cannes avec E. BALLEET, incapable d'expliquer la différence relevée entre les prix affichés à Beauport et ceux offerts à Duval et explique devoir se rendre à Courcelles , précisément pour ces raisons.

Avant de quitter Duval, il fait arrêter l'usine. Les manifestants occupent alors les lieux toute la journée. Aux environs, des groupes sillonnent les habitations pour entraîner dans la mobilisation les agriculteurs qui étaient restés chez eux.

Vers 18H00, des gendarmes, avertis, arrivent de Blanchet (commune du Moule). Leur venue excite les petits

planteurs qui entourent alors les responsables dont M. LEMAISTRE, inspecteur agricole, M. GASSY et ... les gendarmes.

Des pierres sont lancées, qui atteignent Ms LEMAISTRE & GASSY et les blessent légèrement.

En début de soirée, M. BALLET est de retour à Duval : le procureur de la république et deux gendarmes l'accompagnent.

Des pourparlers s'engagent et aboutissent aux décisions suivantes :

- La tonne de canne sera payée 70 Francs (mercuriale de janvier) ;
- Une réunion est fixée au lendemain pour déterminer le prix à arrêter pour le mois de février ; et la ristourne sur le mois de janvier.

Un lourd tribut payé par les petits planteurs



Le mercredi 4 février vers 13 heures, alors que les pourparlers avancent avec peine, il semble qu'un coup de feu ait été tiré par **Kalimabékas, Victor ILLAHIBAKAS**, blessant le sous-directeur à la cuisse.

Les militaires présents répliquent par une fusillade, blessant 7 grévistes, en tuant six :

- - Kalimabékas, Victor **ILLAHIBAKAS**, 31 ans, né à Petit-Canal en 1894, marié ;
 - Clémence **ARSTAND**, 44 ans, née à Petit-Canal en 1881, célibataire.
 - Martyr, Pierre, Joseph, **CAZABON-COMMINGES**, 46 ans, né à Petit-Canal en 1879, marié ;
 - Innocent **MEGAL**, 41 ans, née en 1884 à Morne-à-l'Eau ;
 - Charles **ALEAUME**, 34 ans, né à Petit-Canal en 1891, célibataire ;
 - Benoît , Norbert **PASQUIN**, né à Anse-Bertrand en 1905, célibataire, domicilié à Anse-Bertrand.

Le prix de la tonne de cannes fut fixé à 73 Francs pour le mois de février dans toutes les usines, celles-ci étant obligées de suivre E. GRAEVE à la tête de Courcelles, gentilly, Gardel, Zévalos et Duval.

Le jeudi 5 février 1925, Petit-Canal enterrait ses morts, massacrés pour avoir revendiqué un meilleur prix de leur production, victimes de l'intransigeance des usiniers afin de préserver leurs intérêts.

Source :

Bulletin spécial

Pawol a NONM

"Fè Mémwa Maché"

13 Février 2005